



ROUTE ET AMÉNAGEMENT

Extension du parking de la gare Meuse TGV

Le chantier d'extension du parking de la gare Meuse TGV est lancé le 23 juin !

Publié le : 23 juin 2025

Le Département de la Meuse veut améliorer l'offre de services à destination des meusiens (80 % des usagers de la gare Meuse TGV). Une première extension du parking est donc programmée dès cette année, qui pourra être complétée par une seconde extension et une offre de services.

Les caractéristiques du projet

Pour répondre à la demande croissante de stationnement à la gare Meuse TGV, le Département assure la maîtrise d'ouvrage d'une extension pour 77 places supplémentaires.

Extension du parking

- > 77 places de 2,50 de largeur, 2,50 m et de 5 m de profondeur (dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite)
- > Création d'une plateforme de 2 000 m² pour corriger la pente du terrain naturel, par un mur de soutènement en gabion d'une hauteur maximale de 2,20 m
- > Création d'un bassin d'infiltration-rétention des eaux fluviales
- > Amélioration de l'éclairage public pour renforcer la sécurité des piétons de nuit

Liaison piétonne entre le centre d'affaires "Coeur de Meuse" et le parvis de la gare

- > Trottoir le long de la RD190 de largeur variable entre 1 m et 1,30 m
- > Passages piétons
- > Accès dans l'enceinte de la gare via le portillon d'entrée sur le site
- > Bordures anti-stationnement sur le trottoir de cheminement existant

Remplacement de deux portails existants

- > 2 nouveaux portails de 6,50 m pour favoriser l'accès au site des navettes

Aménagement mis en oeuvre

- > Conservation de la vue dégagée sur le paysage depuis le parvis de la gare TGV et de voir le bâtiment de la gare depuis l'entrée sur le site (proximité du giratoire)
- > Inscription du projet dans la circulation à sens unique actuellement en vigueur sur le site
- > Optimisation du foncier déjà artificialisé
- > Infiltration des eaux fluviales au plus près du point de chute (bassin d'infiltration-rétention de 100 m³)
- > Plantation d'un arbre pour trois nouveaux emplacements de stationnement créés
- > Installation de recharge pour les véhicules électriques

Calendrier du chantier

- > Juin : lancement du chantier
- > Juillet/août : réalisation des travaux de voirie et génie civil
- > Novembre : réalisation des travaux de plantations
- > Décembre : livraison des travaux

Le parking restera complètement accessible pendant la durée des travaux, qui n'impliqueront pas de perturbation majeur pour les usagers.

Cette première phase de travaux pourra se poursuivre par une extension complémentaire des stationnements et des services aux usagers, comme une aire de covoiturage, des bornes de recharge des véhicules électriques... dans une logique de "hub" des mobilités.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55